

Diversité : Un Acquis ! – L'Intégration par le Sport : Un Requis et une Opportunité pour Tous !



Raym Schadeck – 8 Mars, 2008

Agenda

- Introduction
- Diversité : un Acquis !
- Intégration par le Sport :
 - Un Requis !
 - Une Opportunité pour Tous !
- Conclusion

Introduction

- **FLBB : Situation Actuelle**

- *Jeunes - Etranger Assimilé :*

- première licence en tant que cadet, scolaire ou mini
- sont arrivés au Lux avant 16 ans et y résident depuis 1 an au moins
- 16 – 18 ans : né à Lux, ou y réside depuis 5 ans et première licence au Lux

- *Adultes :*

- **Etranger Assimilé**

- >18 ans : né a Lux. et réside à Lux. depuis au moins 5 ans et première licence

Introduction

- *Adultes (suite)*
 - **Etranger Non-Assimilé :**
 - **DBBL et Nat. 2 :**
 - 1 étranger non-assimilé
 - plus **à titre d'essai** depuis saison 06-07 un ressortissant UE sous condition que :
 - réside au Lux depuis 1 an et
 - cotise au Lux ou fait études au Lux depuis 1 ans
 - **Nat. 3 et divisions inférieures :**
 - 4 étrangers non-assimilés

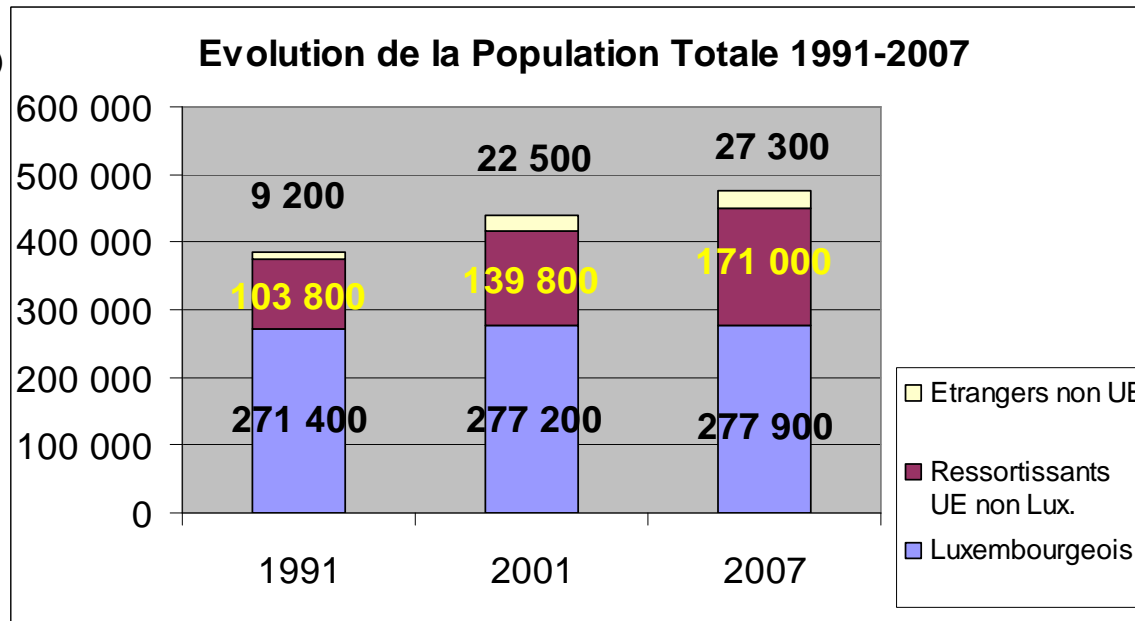
Introduction

FLBB : Situation actuelle :

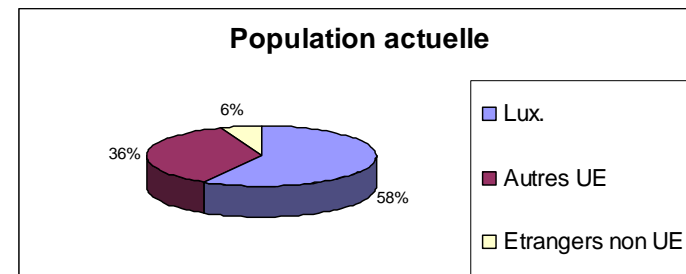
- Encore fortement discriminatoire vis-à-vis des adultes étrangers et surtout ressortissants UE
- Ne tient que partiellement compte de l'évolution de notre population en général et de notre population active en particulier

Diversité : Un acquis !

(source: Statec)

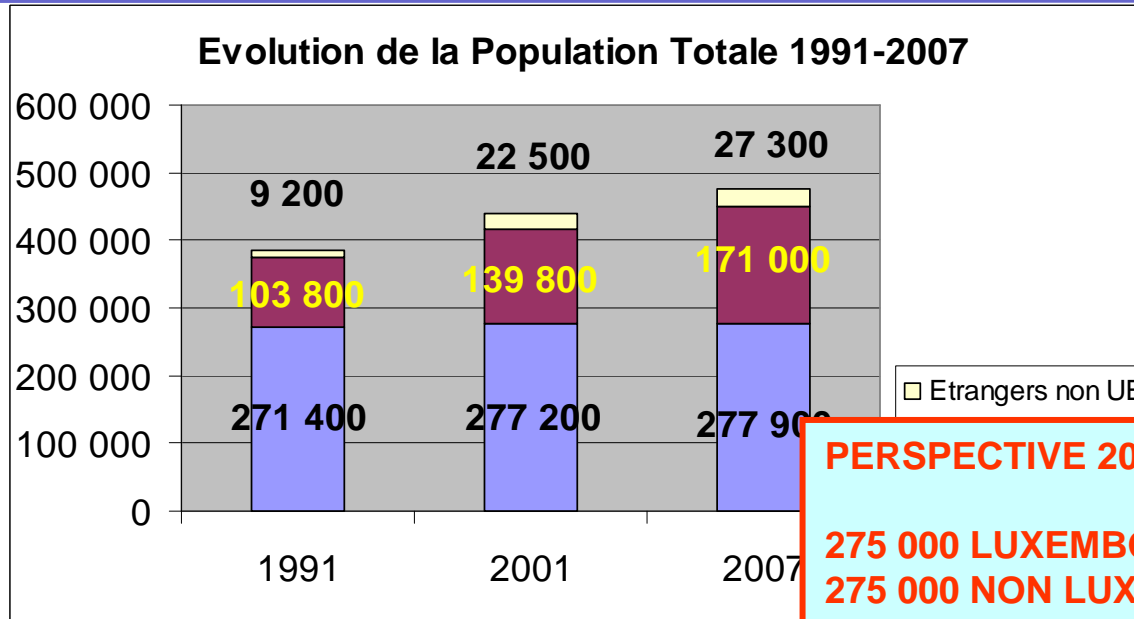


- Croissance de la population totale de 23,9% par croissance :
 - Luxembourgeois : 2,4%
 - Ressortissants UE non-Lux.: 64,7%
 - Autres Etrangers non-UE: 196,7%
- En valeur absolue 73,2% de la croissance est générée par les 'Ressortissants UE non Lux'

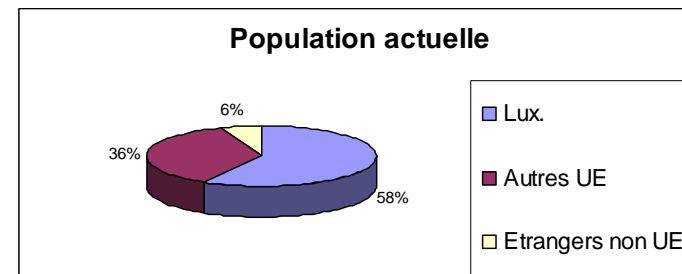


Diversité : Un acquis !

(source: Statec)

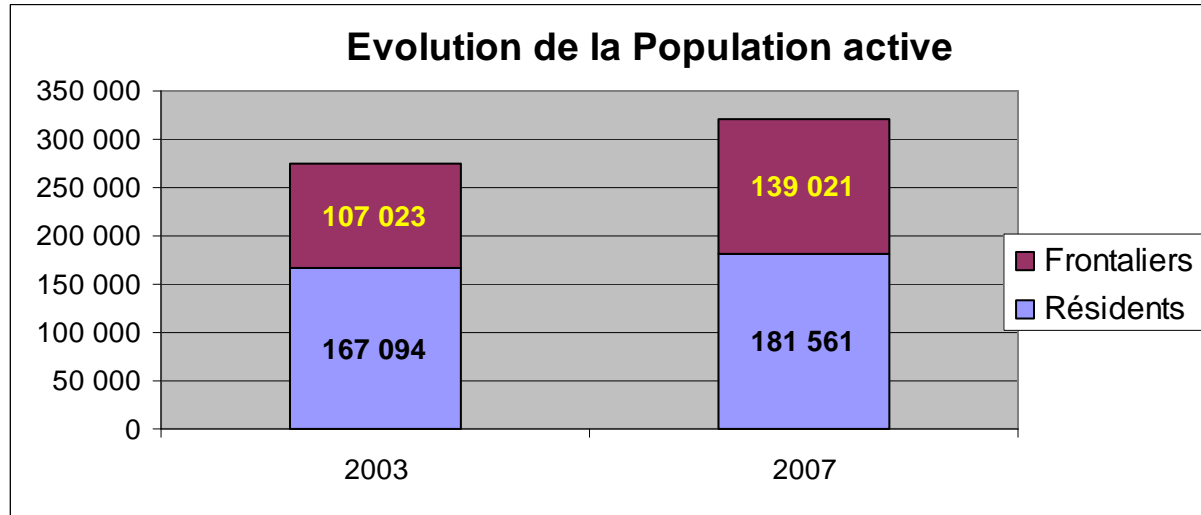


- Croissance de la population totale de 23,9% par croissance :
 - Luxembourgeois : 2,4%
 - Ressortissants UE non-Lux.: 64,7%
 - Autres Etrangers non-UE: 196,7%
- En valeur absolue 73,2% de la croissance est générée par les 'Ressortissants UE non Lux'

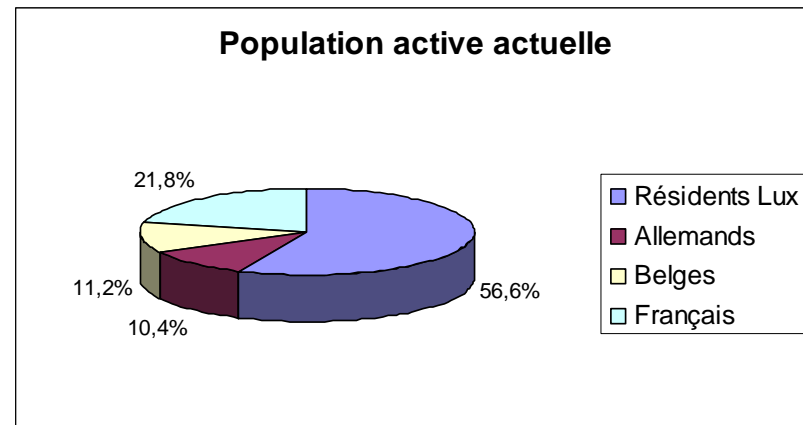


Diversité : Un acquis !

(source Statec)

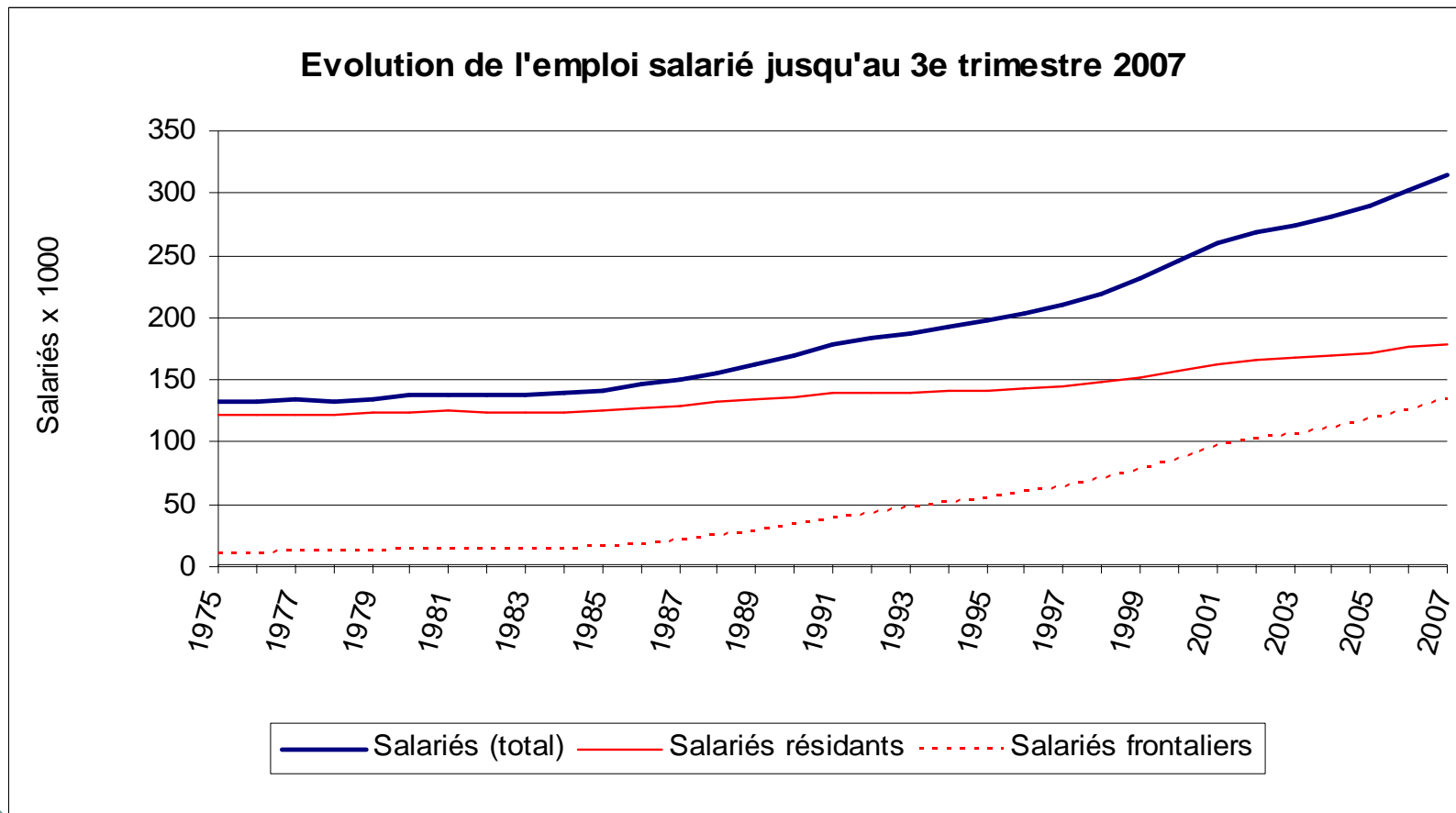


- Croissance de la pop. active totale de 16,9% par croissance :
 - Résidents : 8,7%
 - Frontaliers : 29,8%
- En valeur absolue 67,7% de la croissance totale de la pop. active provient d'une croissance du nombre des frontaliers



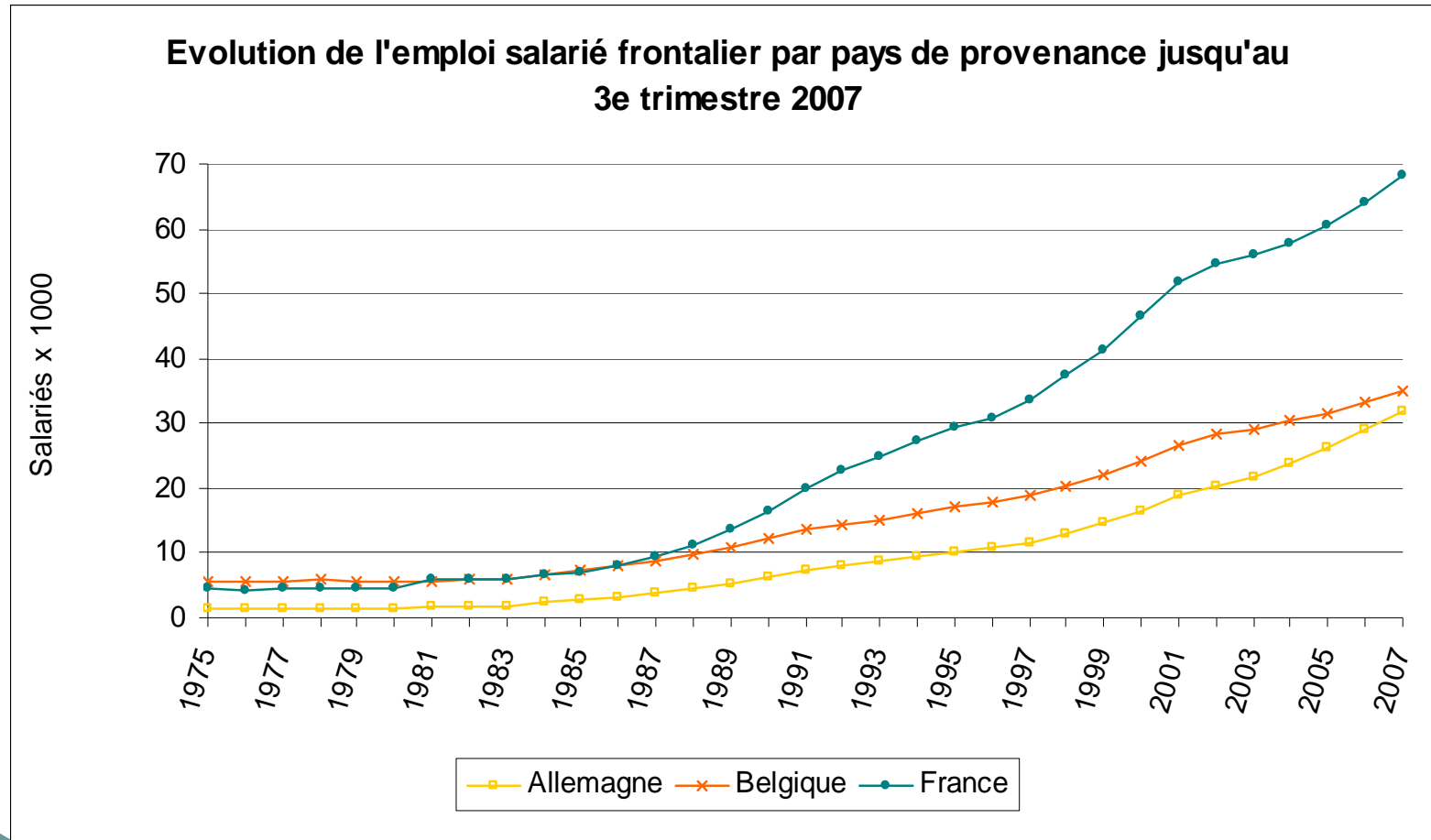
Diversité : Un acquis !

Evolution de la Population active : (source Statec)



Diversité : Un acquis !

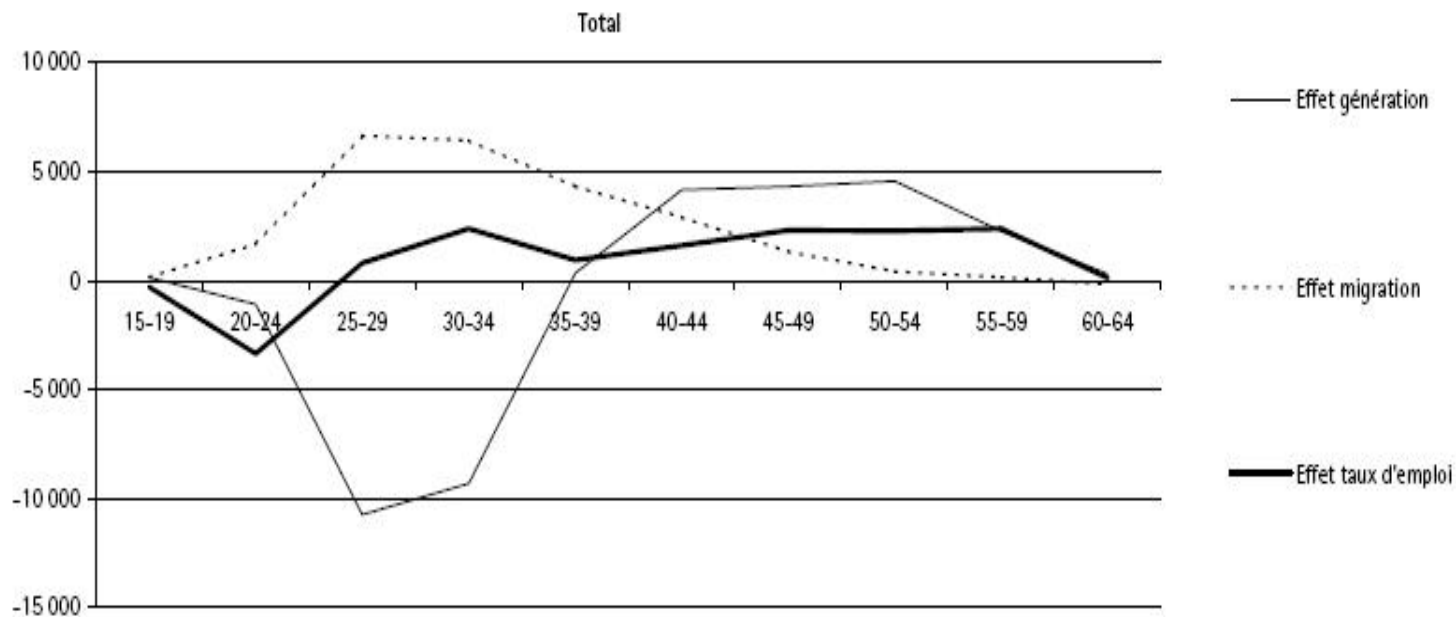
Evolution de la Population active : (source Stateg)



Diversité : Un acquis !

Evolution de la Population active : (source Statec)

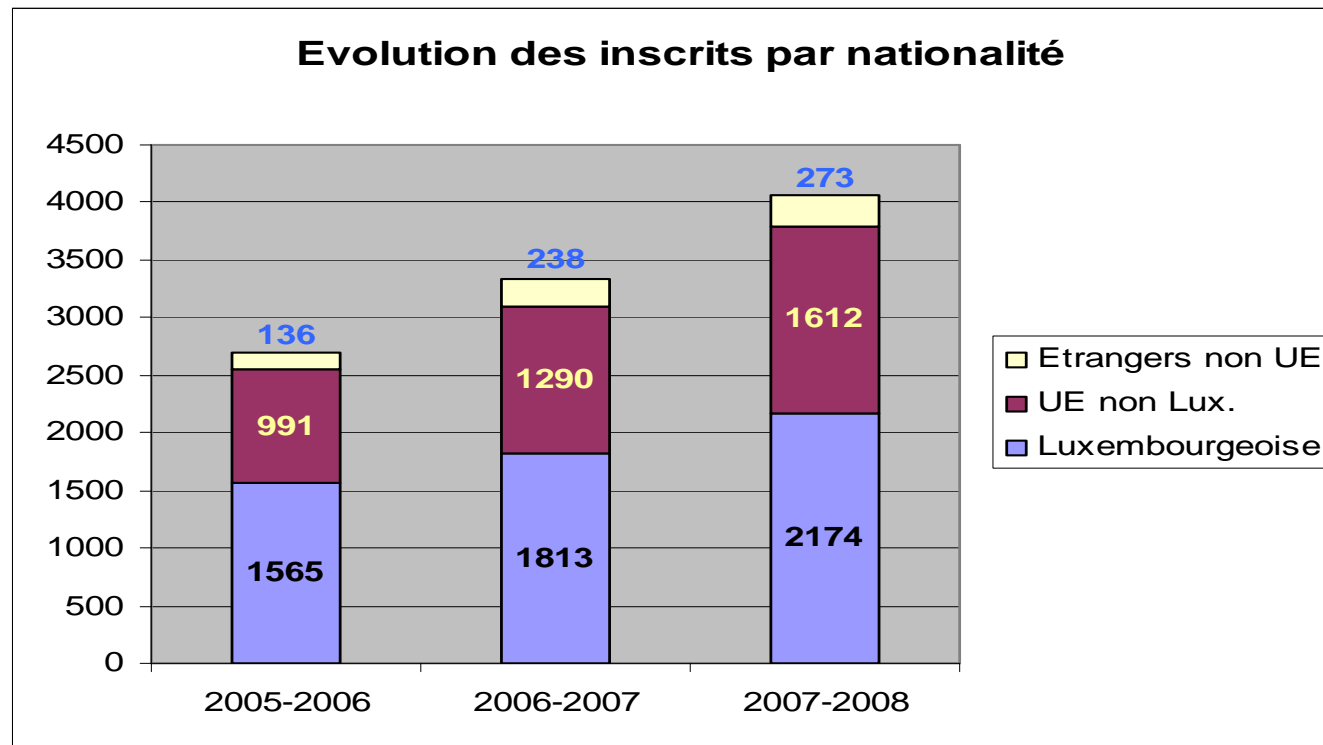
Graphique 3: Décomposition variation emploi 1997-2004 - Total



Source: STATEC - EFT

Diversité : Un acquis !

Evolution des inscriptions aux universités de Luxembourg (source : Univ. de Luxembourg)



- La plupart de ces “étrangers” sont probablement venus à Lux. pour faire leurs études universitaires (et qui sait , peut-être y démarrer leur carrière professionnelle) et ont au moins 19 ans.

Intégration par le Sport : Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

2005 : Sportifs Amateurs – Lettre Min. des Sports

- Rappel que d'après la Cour de Justice Européenne
 - 'chacun qui **réside légalement dans un autre Etat – membre de l'UE doit y bénéficier de l'égalité des droits**'
 - 'Les **clauses de nationalité sont incompatibles** avec les dispositions du droit communautaire'

Intégration par le Sport : Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

2005 : Sportifs Amateurs – Lettre Min. des Sports (suite)

- **Demande de la Commission Européenne auprès des Gouvernements :**

‘De prendre les démarches nécessaires, auprès des fédérations, pour que, ni dans leur statuts, ni dans les dispositions réglementant leurs championnats et compétitions, ne se trouvent des mesures discriminatoires à l’égard des citoyens communautaires.’

Intégration par le Sport : Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

2005 : La Commission Européenne

(source: rapport d'expert de la Commission Européenne : 1 décembre 2005)

«considère que l'admission à des équipes sportives et la participation à des compétitions peuvent constituer un facteur important d'intégration dans la société du pays d'accueil et **les discriminations à ce sujet envers des ressortissants communautaires doivent être évitées**. Une telle approche suit aussi le sens de la **jurisprudence** de la Cour de Justice qui estime que **l'accès aux activités de loisirs, y compris les activités sportives, constitue un avantage social et relève du champ d'application matérielle du Traité CE**».

Intégration par le Sport: Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

Jurisprudence (source: rapport d'expert de la Commission Européenne : 1 décembre 2005)

Deux situations doivent être distinguées au regard du cadre juridique :

1) Le premier cas concerne le ressortissant d'un Etat membre qui travaille dans un autre Etat membre et qui pratique le sport amateur :

Dans ce cas, le règlement n°1612-68 s'applique. Il s'agit en particulier des deux premiers paragraphes de l'article 712. Par ailleurs, la jurisprudence de la CJCE **élargit la notion d'avantage social à tous les avantages** (qu'ils soient ou non liés à un contrat de travail) qui sont généralement accordés aux travailleurs nationaux, du fait de leur statut de travailleur ou tout simplement de leur résidence sur le territoire national, et dont l'extension aux travailleurs des autres Etats membres est de nature à faciliter leur mobilité au sein de la Communauté.

Intégration par le Sport: Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

Jurisprudence (suite)

(source: rapport d'expert de la Commission Européenne : 1 décembre 2005)

2) Le deuxième cas concerne le citoyen d'un Etat membre (qui n'est pas forcément un travailleur) qui souhaite pratiquer un sport amateur dans un Etat membre dans lequel il a le droit de séjourner :

D'après l'analyse de la Commission, cette situation est couverte par diverses dispositions du Traité instituant la Communauté européenne (TCE). Il s'agit particulièrement des dispositions prohibant toute discrimination exercée en raisons de la nationalité (article 12) et des dispositions relatives à la définition d'une citoyenneté européenne (article 17, paragraphe 1) et à son application (article 18, alinéa 1)¹³

Intégration par le Sport: Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

Jurisprudence (suite)

(source: rapport d'expert de la Commission Européenne : 1 décembre 2005)

Dans ce cadre, les mesures suivantes peuvent constituer des obstacles à la libre circulation des sportifs amateurs :

- les clauses de citoyenneté ;
- les quotas réservant des places pour les ressortissants nationaux dans les clubs, ou limitant le nombre d'étrangers et également ;
- les clauses de résidence (le Service juridique estime en effet que l'accès à un avantage social, lié à la citoyenneté européenne, ne doit pas être soumis à un critère de résidence).

Intégration par le Sport: Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

Juillet 2007 : Livre Blanc

- **2.5 Mettre le potentiel du sport au service de l'inclusion sociale, de l'intégration et de l'égalité des chances**

Le sport contribue de manière importante à la cohésion économique et sociale et à l'intégration de la société. Tous les résidents devraient avoir accès au sport.

Le sport peut également faciliter l'intégration dans la société des immigrants et des personnes d'origine étrangère et favoriser le dialogue interculturel. Le sport est le vecteur d'un sentiment commun d'appartenance et de participation et il peut donc également être un instrument important d'intégration des immigrants.

Intégration par le Sport: Un Requis !

Requis : loi Communautaire ?

Juillet 2007 : Livre Blanc (suite)

La Commission proposera aux États membres que et le programme «L'Europe pour les citoyens» soutiennent les actions promouvant l'inclusion sociale par le sport et luttant contre la discrimination dans le sport.

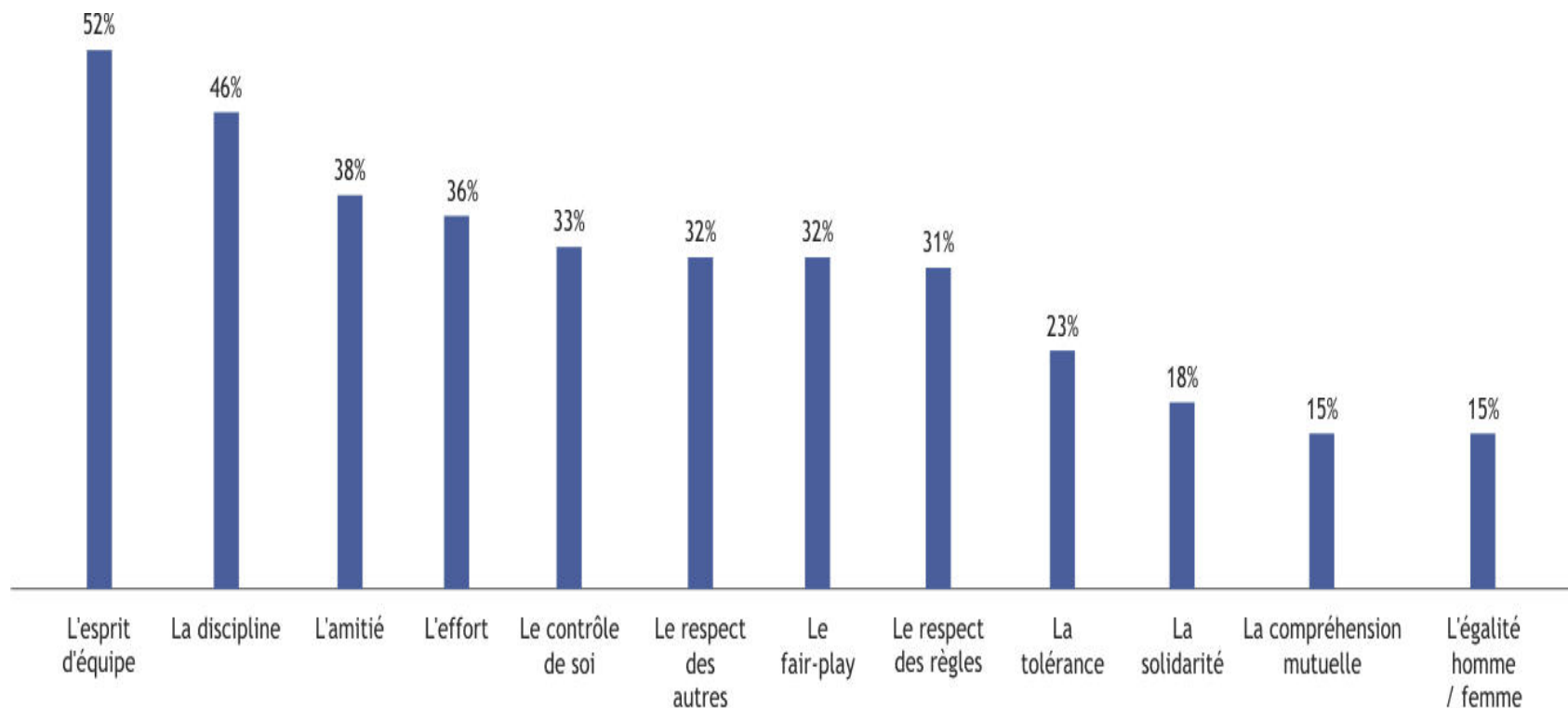
Dans le contexte de la politique de cohésion, les États membres devraient réserver une place au sport en tant qu'instrument favorisant l'inclusion sociale, l'intégration et l'égalité des chances.

Intégration par le Sport: Un Requis !

Requis: Requis Moral & autres ?
Intégration Sociale !!!

Intégration sociale : (source Eurobaromètre Spécial 213 : nov 2004)

– Valeurs développées par la pratique du Sport ?



Q52. A votre avis, lesquelles des valeurs suivantes le sport développe-t-il le plus ?

Réponses: UE25 (2004)

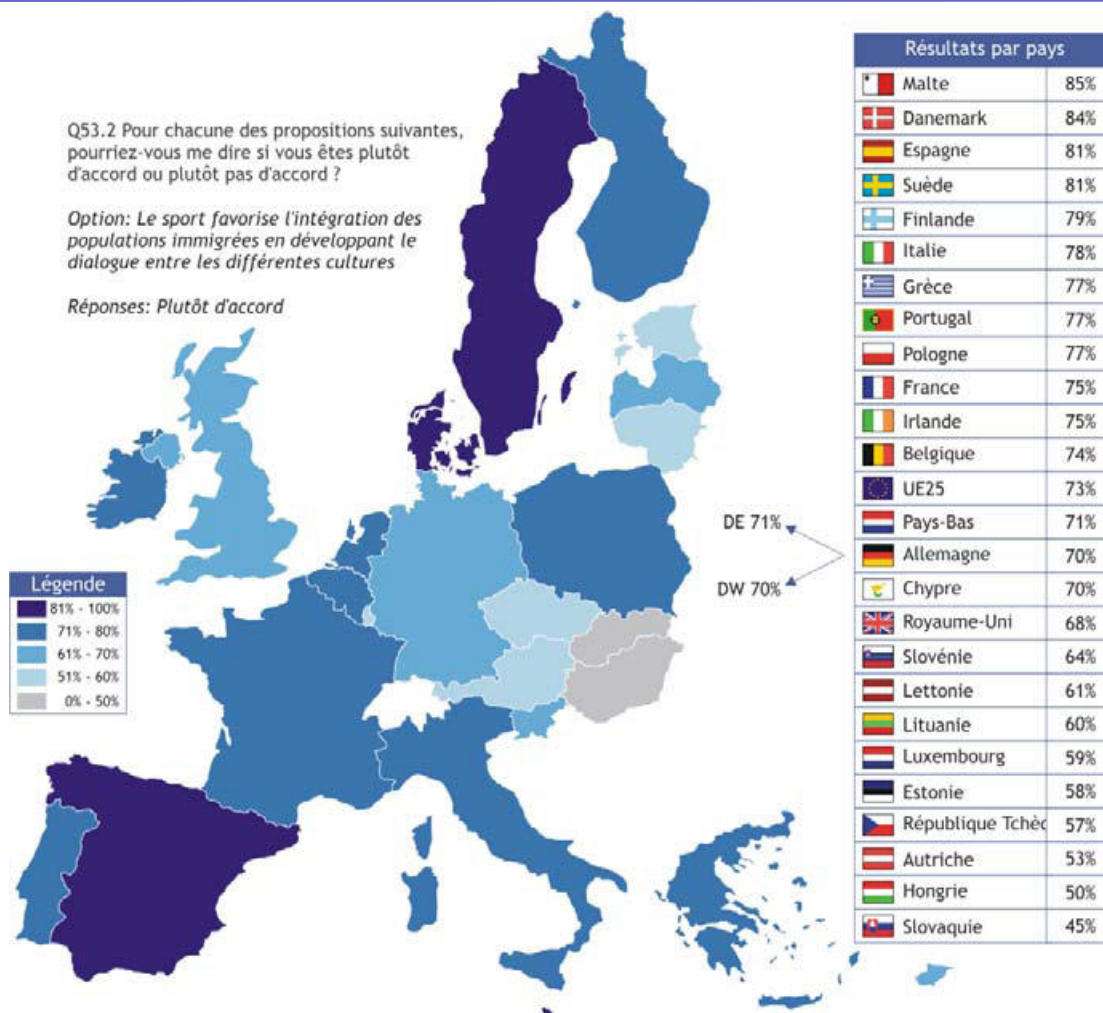
Intégration sociale par le sport ? (même source)

Les Luxembourgeois moyennement convaincus

Q53.2 Pour chacune des propositions suivantes, pourriez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord ?

Option: Le sport favorise l'intégration des populations immigrées en développant le dialogue entre les différentes cultures

Réponses: Plutôt d'accord



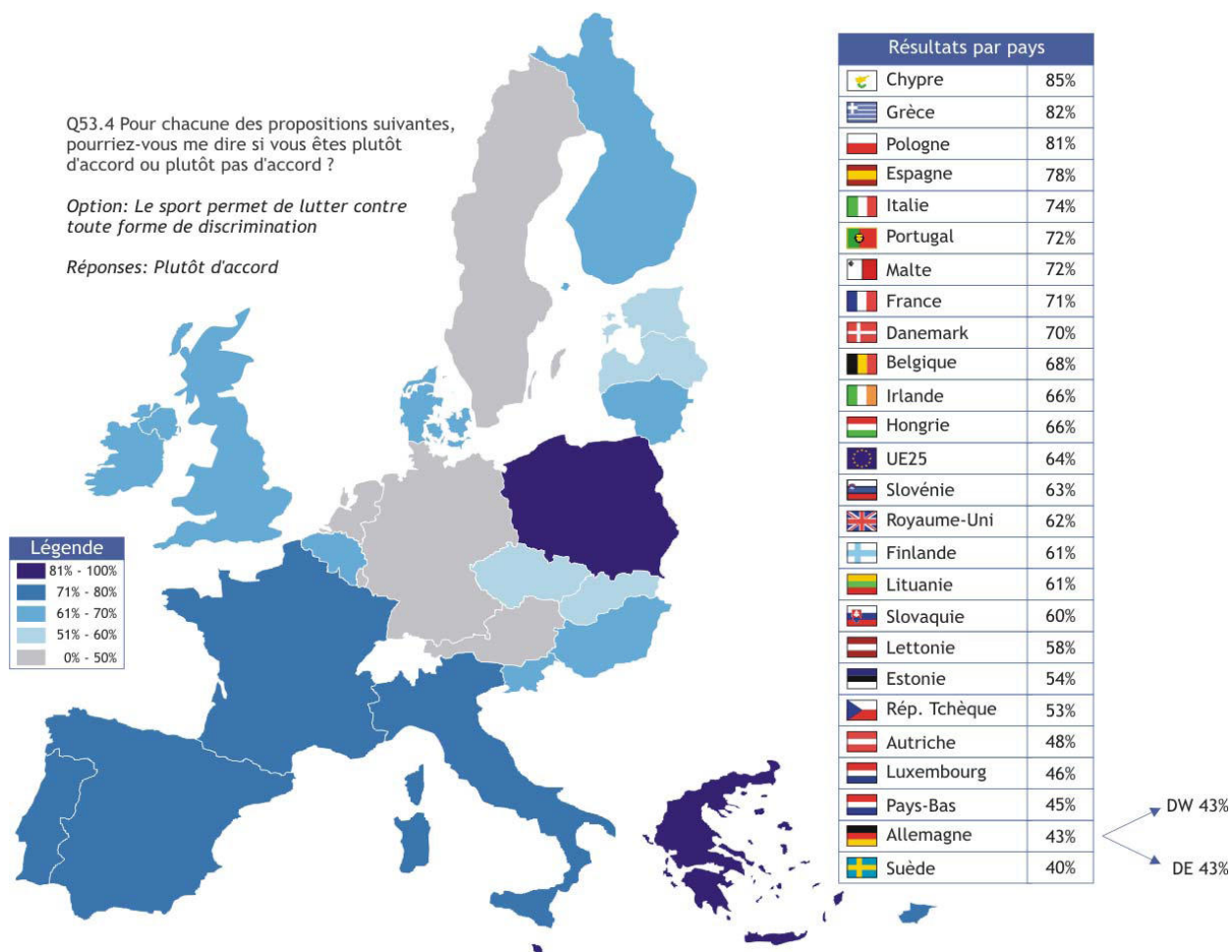
Le Sport : arme efficace de lutte contre la discrimination ? (même source)

Les Luxembourgeois très moyennement convaincus ?

Q53.4 Pour chacune des propositions suivantes, pourriez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord ?

Option: Le sport permet de lutter contre toute forme de discrimination

Réponses: Plutôt d'accord



L'Intégration Sociale !

Un ' Must '

**Un Large Effort de Sensibilisation semble
être requis !!**

Opportunités ?

Intégration par le Sport :

Une Opportunité pour Tous !

- **Joueuses / Joueurs:**

- **Objectifs de la FLBB :**

- Valoriser les compétitions nationales : Dames & Hommes en DBBL (surtout dames)
- Rehausser le profil des Nat2 & 3
- Base plus large ...

- **Opportunité :**

- Enorme 'inflow' entre autres de ressortissants UE :
 - dans la pop. totale (35,9%)
 - dans la pop. active (frontaliers représentent 43,3%)
 - au niveau universitaire (1612 ressortissants UE inscrits)

Intégration par le Sport : Une Opportunité pour Tous !

→ sous l'hypothèse qu'une politique d'intégration plus souple pourrait avoir comme conséquence une augmentation de licences FLBB .

Exemple à titre Indicatif ?

- Aujourd'hui la FLBB a +/- 3.300 licences adultes soit :
 - 1,2% de la population totale lux. ou 0,7% de la population totale
 - 1,6% de la population active résidente
- Avec des taux de pénétration similaires cela pourrait aboutir à voir le nombre de licences plus que doubler : même si le taux serait divisé par 10 on aboutirait toujours à un potentiel de licences nouvelles de 300-400.

Intégration par le Sport: Une Opportunité pour Tous !

- **Arbitres:** (128 actuellement) → idem que pour les joueurs : potentiel d'augmentation substantiel
- **Sponsors:**
 - sponsors actuels: surtout PME et Instit. financières « Lux.»
 - une intégration plus forte des employés de sociétés étrangères ne peut qu'augmenter le potentiel de les convertir en sponsor
 - ex. pratique

Intégration par le Sport: Une Opportunité pour Tous !

- **Spectateurs :**

- Les nombres sont croissants certes (14% d'augmentation pour la première phase en 2007/2008) mais une bonne partie du potentiel reste non-exploité

- **Bénévoles :**

- Communication et sensibilisation récente (conjointe avec d'autres fédérations) – « Fermé, faute de personnel ? »
- Encadrement et autres : rien que pour encadrer nos 210 équipes jeunes il faut plus de 1000 bénévoles / weekend

CONCLUSION

**L'intégration des étrangers par le sport plus
est une Opportunité pour tous !**

Nous avons le Devoir de la saisir !

CONCLUSION

**C'est pour ces raisons évidentes que le
CC de la FLBB propose d'intégrer
complètement,
mais de façon graduelle ,
les ressortissants UE d'ici 4-5 ans !**